

PROCÈS-VERBAL 19 décembre 2016

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 19 décembre 2016 à 18 heures et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Nicole Mercier-Danis, Florence Colinet, Myriam Cabana, Joëlle Laframboise, monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence du maire Daniel Bock;

Absente: Krystelle Dagenais;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

L'avis de convocation a été affiché aux deux endroits de la municipalité décrétés pour ce faire, en date du 14 décembre 2016.

Lecture et adoption de l'ordre du jour **2016-12-19#01**

Il est proposé par Joëlle Laframboise
Et résolu,

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé;

Adoptée à l'unanimité.

Demande d'un versement de 5 000\$ **dans le cadre de PAARRM 2016-2017** **Dossier du MTQ #00025107-1 – 80020 (07) 2016-06-08-29** **2016-12-19#02**

ATTENDU que le 2 décembre 2016, le ministre des Transports accordait à la municipalité, une subvention de 5 000\$ pour des travaux servant à l'amélioration du rang Thomas dans le cadre du programme PAARRM 2016-2017;

ATTENDU que pour le rang Thomas, il y a eu 18 000\$ d'accordés en subventions, savoir :-

- Solde de 3 000\$ sur une subvention initiale de 15 000\$ (dossier 00022402-3-80020 (07) – 2015-02-09-05) et que les travaux ont été exécutés dans le rang Thomas, et que ce dernier solde a été déboursé le 2 décembre 2016;
- Subvention de 10 000\$ (dossier 00024349-1 – 80020 (07) – 2016-06-08-9) et que les travaux ont été exécutés dans le rang Thomas, et que cette subvention a été déboursée le 13 décembre 2016;
- Subvention de 5 000\$ (dossier 00025107-1 – 80020 (07) 2016-06-08-29 et que les travaux ont été exécutés dans le rang Thomas, et que c'est cette subvention dont la municipalité requière actuellement le versement;

ATTENDU que les travaux exécutés conformément aux exigences du ministère, dans le rang Thomas totalisent 20 875,56\$;

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

QUE le conseil approuve les dépenses de 20 875,56\$ pour les travaux exécutés dans le rang Thomas, sur les subventions ci-dessus énumérées de 18 000\$ et ce, conformément aux exigences du ministère des Transports, savoir:-

ATTENDU que la somme de 5 000\$ représente le seul versement sur la subvention du même montant;

DE demander au ministre ce versement unique de 5 000\$ pour la deuxième subvention de 2016-2017 et ce, puisque cette somme a été entièrement déboursée pour l'amélioration du rang Thomas;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang Thomas dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

Adoptée à l'unanimité.

**Demande d'un certificat d'autorisation
auprès du ministre de l'Environnement
(dossier rebuts d'asphaltage)
2016-12-19#03**

ATTENDU qu'il est nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

ATTENDU qu'une demande à cet effet doit être effectuée et signée par un représentant dûment autorisé de la municipalité;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

QUE Véronique Hotte, inspectrice, puisse signer tous les documents nécessaires;

Adoptée à l'unanimité.

Questions du public

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
2016-12-19#04**

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle
Directrice générale

(Signé) Daniel Bock
Daniel Bock
Maire

COPIE CONFORME